

ORDRE DU JOUR

Assemblée publique

**Conseil d'établissement
Réunion régulière du lundi 21 octobre 2024, à 19 h
Rencontre présentiel (local des enseignants)**

N.B. La directrice préside la réunion jusqu'à la nomination du président (57 LIP).

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (61 LIP).
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (**élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote**).
4. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (**nommé(e) par/la directrice (69 LIP)**).
5. Nomination d'une personne substitut à la présidence.
6. Nomination d'une trésorière.
7. Adoption du procès-verbal de la séance de juin 2024.
8. Dénonciation d'intérêt (70 LIP)
9. Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement
10. Proposition du calendrier des rencontres
11. Budget de fonctionnement et frais de déplacement
12. Information du comité de parents :
 - 12.1 Correspondance
13. Objets d'approbations
 - 13.1 COPS

- 13.2 Services complémentaires CSS
- 13.3 Plan de lutte 24-25
- 13.4 Plan triennal 25-26
- 13.5 Détermination des services éducatifs
- 13.6 Critères d'inscription 25-26

14. Objets d'informations

13.1

15. Autres points

15.1 Relâche scolaire mars 2025 VS service de garde

15.2

16. Date de la prochaine séance – 25 novembre 2024

17. Période de questions

18. Levée de l'assemblée

Mme Édith Michaud, directrice